



Chers membres de CATTE,

Votre courrier a retenu toute notre attention. Nous vous remercions de nous interpellier et pour vous répondre, nous nous appuyerons sur notre programme, publié le 1er décembre 2025 sur notre site <https://www.clamartagauche.fr/Programme>.

Nous partageons avec vous le constat d'un dérèglement climatique qui doit nous faire changer nos politiques publiques pour s'attaquer à ses causes. A Clamart à gauche nous avons l'ambition d'engager la révolution écologique. Rénover, décarboner, débétonner, développer les modes de déplacement doux et collectif... Ce sont les objectifs de notre liste. L'environnement est au cœur de notre projet et nous sommes convaincus que ce projet ne peut réussir sans l'articulation du social et de l'écologie.

Notre programme vise à engager la révolution écologique au niveau de la commune. Sur la centaine de mesures que nous mettrons en œuvre à Clamart, un tiers contribueront directement à cet objectif. Ce sera un axe majeur de notre action municipale.

Comme vous l'avez souligné, le PCAET qui définit des orientations claires et ambitieuses n'est toutefois pas contraignant. Ceci implique que chaque commune au sein de son intercommunalité s'empare de ces questions et définisse ses propres plans. D'ailleurs, la planification écologique est au cœur du projet que nous portons, ici, à Clamart ; mais également pour tout le pays, à travers le programme de la France Insoumise qui soutient notre liste.

Clamart sera à l'avant-garde de la bifurcation écologique

Parce que nous portons une écologie de rupture, nous gouvernerons avec la « règle verte » communale (**mesure 16** de notre programme) qui est un axe essentiel de notre politique et l'une de nos dix garanties programmatiques. Elle institue que les êtres humains ne prélèvent pas sur la nature davantage que ce qu'elle peut reconstituer. Dès le début de notre mandat, nous réaliserons un audit environnemental, présenté lors d'un grand débat citoyen, assisté par l'ensemble des associations ayant œuvré à faire respecter les accords de Paris. A l'issue de ce débat, seront votés en conseil municipal *a minima* : une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre pour le patrimoine et les services publics communaux ; des objectifs de revitalisation des sols et des sous-sols ; et un plan de protection de la biodiversité municipale.

Nous travaillerons à reprendre le pouvoir sur la gestion de l'eau sur la commune (**mesure 34**), bien commun de l'humanité dont nous pensons que la gestion doit être publique. Nous ferons adhérer la commune à la Coordination EAU Ile-de-France, afin de l'intégrer dans le réseau de communes et intercommunalités qui souhaitent sortir du SEDIF. D'ailleurs, nous militerons au sein de la Vallée Sud Grand Paris pour le passage en régie. Nous étudierons l'expérience des collectivités l'ayant réalisé pour

y parvenir. De même, nous militerons pour une tarification progressive et différenciée selon les usages (professionnels, domestiques, administratifs) et les mésusages (confort, luxe), avec la volonté d'assurer la gratuité des premiers mètres cubes d'eau indispensables à la vie. Sur cette thématique en particulier, nous avons répondu au questionnaire de la Coordination Eau Île de France et vous le transmettrons en complément lorsqu'il sera publié.

Instaurer la planification écologique communale

Nous agissons directement sur la commande publique communale en ajoutant des clauses environnementales (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à chaque achat municipal (**mesure 18**). Nous adopterons un plan énergétique des bâtiments publics en adéquation avec les besoins, planifiant la sobriété des usages, la rénovation thermique et privilégiant la production d'énergies renouvelables et les matériaux biosourcés (**mesure 20**).

Nous donnerons accès à tou·tes au « Guichet Unique de l'Environnement » communal, qui sera un lieu de mutualisation de tous les services environnementaux communaux (**mesure 17**). Il permettra d'accompagner les particuliers pour la rénovation thermique de leur logement : montage de dossiers, recherche de subventions et versement d'un complément financier et/ou garantie d'emprunt ; mais également de développer des partenariats avec les associations clamartaises pour accompagner les habitants·es dans la rénovation et l'entretien de leur habitation et/ou de leur jardin ; ou encore développer les ressourceries et les ateliers de réparation. Nous y proposerons également à la vente à faible coût les repas restants de la restauration scolaire.

Se déplacer autrement

A Clamart nous sommes encore trop souvent dépendant de la voiture, car se déplacer autrement a un coût, et les infrastructures ne sont pas adaptées. A Clamart à gauche, nous voulons permettre à tou·tes les citoyen·nes, du "haut" comme du "bas", de se déplacer plus simplement.

Pour lutter efficacement contre les gaz à effet de serre dus à la circulation, nous proposerons un plan vélo "pour tou·tes", pour permettre à chacun·e d'utiliser moins la voiture pour se déplacer (**mesure 23**). Ce plan vise à comprendre les freins au développement à grande échelle de l'usage du vélo, et notamment à surmonter les freins économiques. Nous développerons les parkings sécurisés longue durée ; et accompagnerons les clamartois·es dans l'achat et l'entretien de leur vélo (prime à l'acquisition, subvention annuelle pour un contrôle technique pour cyclistes à faibles revenus, bourses à vélo communales). Nous augmenterons le nombre de stations de Vélib.

Pour plus d'exhaustivité, vous pouvez consulter nos propositions sur le vélo détaillées dans la réponse que nous avons faite à l'association des *Dérailleurs*, et que nous avons publiée sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet.

Manger mieux et manger tou·tes

Nous développerons une agriculture urbaine productive (**mesure 39**). Toutes les cantines clamartaises seront devenues à la fin de notre mandat 100% bio et locales (**mesure 33**).

Nous mettrons en place la solidarité, pour que les plus précaires puissent manger correctement et sainement. Pour cela, nous créerons une sécurité sociale alimentaire clamartaise (**mesure 38**). Dans ce cadre, nous travaillerons au développement de marchés paysans, de magasins de producteurs, d'épiceries coopératives permettant la commercialisation des productions locales et accessibles.

Agir sur les conséquences du dérèglement environnemental

Pluies abondantes, fortes chaleurs, le dérèglement climatique prend de nombreuses formes. Nous construirons des îlots de fraîcheur sur toute la ville ; pour cela, nous débétonnerons la ville, nous planterons des arbres fruitiers en mélangeant les espèces régionales et les espèces adaptées à

l'évolution prévisible du climat sur 30 ans. Nous désimperméabiliserons les sols. Sur notre mandat, nous végétaliserons l'ensemble des cours d'école (**mesures 58, 59 et 60**).

Nous agirons avec une politique active pour la mise en place d'un dispositif de consigne pour les bouteilles en verre (**mesure 35**), mais aussi en créant un circuit de récupération du compost individuel (**mesure 17**).

Il y a encore bien d'autres mesures dans notre programme comme s'engager vers une commune 0 déchets (**mesures 33, 35 et 36**), défendre les petits commerces (**mesures 40, 41 et 42**), lutter contre l'étalement urbain, limiter l'usage des produits chimiques pour les agents de la municipalité (**mesure 31**), aussi nous vous invitons à le parcourir.

A Clamart à gauche, nous voulons que les citoyen·nes participent à l'élaboration de tous ces changements, nous voulons réhydrater la démocratie locale au travers d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC) communal où chacun·e pourra participer à partir de 16 ans (**mesure 44**).

Pour conclure, nous espérons vous avoir éclairé sur la politique que nous mènerons si nous sommes élu·es à la mairie le 22 mars. Nous espérons avoir pu vous convaincre de notre volonté de nous insérer dans ce plan ambitieux en lien avec les accords de Paris, et de notre envie de développer un avenir en commun, avec tous les citoyennes et citoyens ainsi que les associations. A vous lire, nous comprenons que nous partageons des valeurs communes qui les 15 et 22 mars prochains peuvent tout changer pour notre ville. La faire basculer à gauche.

Fraternellement,

L'équipe Clamart à Gauche !

Clamart, le 17 février 2026

